

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (2463)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 16%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 23%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (2463)	Jury par défaut	Autres candidats	9	64	33	33	2
		Bacheliers professionnels toutes séries	6	20	16	16	6
		Bacheliers technologiques toutes séries	9	44	32	32	1

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (2463)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	28	13	13	1	50 %
			Masculin	36	20	20	1	50 %
			Total	64	33	33	2	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	5	5	5	1	16,7 %
			Masculin	15	11	11	5	83,3 %
			Total	20	16	16	6	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	13	11	11	0	0 %
			Masculin	31	21	21	1	100 %
			Total	44	32	32	1	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (2463)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	18	11	11	1	50 %
				AB	17	13	13	1	50 %
				B	6	6	6	0	0 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	44	33	33	2	100 %
		Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	15	0	0	0		
			AB	5	0	0	0		
			Total	20	0	0	0		
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	4	2	2	2	33,3 %
				AB	7	6	6	0	0 %
				B	7	6	6	4	66,7 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	20	16	16	6	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Sans mention	17	9	9	0	0 %
				AB	18	14	14	1	100 %
				B	5	5	5	0	0 %
				TB	4	4	4	0	0 %
				Total	44	32	32	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (2463)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	27	21	21	1	50 %
			En réorientation	10	7	7	1	50 %
			Non scolarisés	14	5	5	0	0 %
			Scolarité étrangère	13	0	0	0	0 %
			Total	64	33	33	2	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	20	16	16	6	100 %
			Total	20	16	16	6	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	38	31	31	1	100 %
			En réorientation	2	1	1	0	0 %
			Non scolarisés	2	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	44	32	32	1	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (2463)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	35	29	29	1
			Autres doublettes	7	3	3	0
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (2463)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	83,3 %	90,6 %	90,6 %	100 %
		Autres doublettes	16,7 %	9,4 %	9,4 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats Disciplines techniques et scientifiques	Notes obtenues en biologie-écologie, SVT, EAT, agronomie, zootechnie, agroéquipement, physique-chimie (si présentes)	Essentiel
	Résultats au bac (pour les titulaires d'un bac)	Moyenne générale et notes obtenues dans les disciplines techniques et scientifiques	Important
	Niveau de français candidats étrangers	Justifier d'un niveau B2. Présence de l'attestation de niveau de langue.	Très important
	Fiche Avenir	Avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir dans la filière BTSA ACD	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir	Fiche avenir pour les candidats de terminale. Pour les candidats titulaires du bac : évaluation de leur parcours postbac (service civique, césure, expérience professionnelle, mobilité, formation supérieure ...)	Important
Savoir-être	Dynamisme et attitude	Appréciations des bulletins	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel	Existence ou réflexion sur un projet professionnel (lettre de motivation)	Important
	Connaissance de la formation	S'être informé sur le contenu des différents modules de la formation (lettre de motivation)	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences, stages, activités	Indiqués dans la lettre de motivation et la rubrique "Activités et centres d'intérêts".	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Écologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Physique/Chimie (EDS)

Série STI2D

- Energies et environnement (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux sont examinés par une commission d'enseignants de technique et de matière générale en BTSA ACD suivant les critères du tableau synoptique.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

CONSEILS AUX CANDIDATS

- Connaître le contenu de la formation choisie.
- La lettre de motivation doit faire apparaître la motivation et le projet professionnel. Cette lettre doit être rédigée personnellement, sans influence de support internet (lettre type) ou d'une tierce personne. Dans cette lettre, présenter l'intérêt porté aux questions liées au monde agricole. Mettre en avant, dans la lettre, toutes les expériences dans le domaine professionnel qui permettent au jury d'apprécier les capacités des candidats dans d'autres domaines que ceux de la scolarité.
- Le dossier scolaire (bulletins) doit être complété, notamment pour les candidats de nationalité étrangère : notes et appréciations sont des éléments essentiels dans l'étude des candidatures.

Signature :

Nicolas NOUAIL,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
agricole Charlemagne